AUTODISTRIBUTION SOGO	Documentation SOGO CONSTAT D'INTERVENTION CHRONOTACHYGRAPHE NUMERIQUE	Version: V12 Référence: D1126-1

Date du RDV : 15-10-2025 08h00	PROCEDURE INSPECTION PERIODIQUE + LIMITEUR

Nous rappelons que la référence à l'accréditation de l'organisme Autodistribution SOGO ne peut être utilisée sous toutes formes que ce soit.

Atelier : AD POIDS LOURDS CENTRE EST Z.A LA MOTTE rue Benoît FRACHON 26800 PORTES-LES-VALENCE -Téléphone: 04.75.57.02.64
Organisme : AUTODISTRIBUTION SOGO 6, rue Vaucanson
Agrément : 12.19.271.002.1 Marque : SO49
Notre organisme AUTODISTRIBUTION SOGO est accrédité 'COFRAC INSPECTION' pour les inspections périodiques de chronotachygraphes numériques, accréditation n° 3-1421. Liste des sites et portées disponibles sur www.cofrac.fr
Procédure et version utilisée : MO IP IC + LIM/V1

Numéro d'intervention : 10045 / 1379632 Numéro d'ordre : 9136	Client facturé : AUTUCARS LE TRAIN BLEU 3 IMPASSE CLAUDE CHARDON 38160 ST MARCELIN Client utilisateur* : AUTUCARS LE TRAIN BLEU 3 IMPASSE CLAUDE CHARDON 38160 ST MARCELIN *idem si vide

Identification du véhicule			
Marque: MERCEDES	VRN: DD-976-PV	VIN: WEB63325213250430	MEC: 20-03-2009

Pneumatiques		
Marque: MICHELIN	Taille: 295/80 R 22.5	Pression: 7.5

Identification de la VU		
Marque: Continental Automotive GmbH	Référence: 1381.2214303001	N° de série: 5059745
Date de fabrication: 18-10-2017	Version logicielle: V2223	N° d'homologation: e1-84

Identification du capteur			
Marque: CONTINENTAL	Référence: KITAS 2171-2+	N° d'homologation: e1-175	N° de série: 14651141

La réglementation impose que tous les véhicules faisant du transport international soient équipés de la dernière génération de Chronotachygraphe (1CV2).
-Au plus tard au 31 décembre 2024 pour toutes les anciennes générations d'appareils (génération 1B et analogique)
-Au plus tard au 18 aout 2025 pour tous les autres (génération 1C)

Résultat de l'intervention.
Intervention réalisée selon la procédure: MO IP IC + LIM/V1
Référence procédure et rapport calcul d'incertitude: D3061

Le technicien déclare l'intervention *validée (*Si validée, la date de validité est : 14-10-2027)

Information destinée aux autorités de contrôle:
Les enregistrements du chronotachygraphe entre le 15-10-2025 08h00 et le 15-10-2025 10h00, sont de la responsabilité de notre organisme.

L'organisme AD POIDS LOURDS CENTRE EST désigne M VERCASSON Pascal comme technicien de l'intervention. Il a pris connaissance et valide les valeurs du rapport.	Commentaire:

Rappel réglementaire:
Le propriétaire du véhicule ou le gestionnaire de la flotte a l'obligation de verrouiller et déverrouiller la mémoire du chronotachygraphe afin de protéger les données et les assignées à l'entreprise.
Cette action réglementairement obligatoire, permet de protéger les données afin qu'elles soient inaccessibles à toutes personnes non autorisées.
Avant toute utilisation d'un véhicule que vous venez d'acquérir ou de louer vous avez l'obligation d'effectuer 'avec votre carte entreprise' le verrouillage des données avant d'utiliser le chronotachygraphe.
-A l'achat ou location de votre véhicule neuf ou d'occasion : Verrouillage
-Lors d'un remplacement d'un chronotachygraphe : Verrouillage du nouvel appareil
-A la vente ou restitution locative de votre véhicule : Déverrouillage